

Matériel autorisé

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

Documents remis aux candidats

Le sujet comporte 23 pages numérotées de 1/23 à 23/23. Aucun autre document n'est autorisé.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Page de garde	p 1
Présentation du sujet	p 2
DOSSIER 1 : L'IMPORTATION DES MACHINES OUTILS	(50 points) p 3
DOSSIER 2 : L'EXPORTATION DES CONNECTEURS ÉLECTRIQUES	(40 points) p 3
DOSSIER 3 : LE TRAITEMENT DU LITIGE	(15 points) p 4
DOSSIER 4 : LA GESTION DU FICHER CLIENTS	(15 points) p 4

Les différentes parties du sujet font référence aux annexes suivantes :

DOSSIER 1

Annexe 1 : Les principaux intervenants	p 5
Annexe 2 : L'importation des machines outils.....	p 6
Annexe 3 : Le dédouanement à l'importation.....	p 7
Annexe 10 : Les taux de change	p 19
Annexe A : La facture du commissionnaire LEP INTERNATIONAL (à rendre avec la copie)...	p 20

DOSSIER 2

Annexe 1 : Les principaux intervenants	p 5
Annexe 4 : Le contrat de vente à l'exportation	p 8 à 9
Annexe 5 : Les conditions d'acheminement à l'export	p 10 à 11
Annexe 6 : Les extraits des calendriers maritimes	p 12 à 14
Annexe 7 : Le prix du transport maritime	p 15
Annexe 8 : L'assurance transport maritime.....	p 16 à 17
Annexe 10 : Les taux de change	p 19
Annexe B : Dossier Export n° 669541 (à rendre avec la copie)	p 21

DOSSIER 3

Annexe 1 : Les principaux intervenants	p 5
Annexe 4 : Le contrat de vente à l'exportation	p 8 à 9
Annexe 9 : Le traitement du litige	p 18
Annexe 10 : Les taux de change	p 19

DOSSIER 4

Annexe 11 : Les règles de gestion concernant les clients.....	p 19
Annexe 12 : Le schéma relationnel.....	p 19
Annexe C : Justification des cardinalités (à rendre avec la copie)	p 22
Annexe D : Requêtes (à rendre avec la copie)	p 22
Annexe E : Modèle conceptuel de données (à rendre avec la copie)	p 23

Récapitulation des annexes à rendre avec la copie : Annexes A à E

(Les deux exemplaires fournis pour les annexes à rendre, en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires).

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

NOTA : Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée.

L'entreprise ALPHA C est spécialisée dans la fabrication de matériels de connexion électrique. Elle a été fondée en 1983 par Gilbert SANDRE, qui assumait précédemment la direction du bureau d'études d'un important fabricant de connectique.

L'entreprise s'est développée de façon continue depuis sa création. Son activité d'origine portait sur les «témoins d'usure» de plaquettes de frein. Puis, d'autres produits ont été développés (câbles surmoulés et câblages, faisceaux électriques) pour des secteurs d'activités variés : domotique, électronique, électricité, électroménager, informatique...

Ses marchés, exclusivement français à l'origine, se sont rapidement élargis à l'Europe occidentale (Italie, Allemagne, Pays-Bas). Les clients sont composés, aujourd'hui, d'entreprises industrielles et commerciales : sous-traitants automobiles, grandes industries de matériel électrique, entreprises grand public.

La production est implantée sur deux sites principaux :

- DIJON pour la France,
- WIESBADEN pour l'Allemagne.

Récemment, ALPHA C a remporté de nouveaux marchés dont un auprès de l'entreprise CHINA NATIONAL TECHNICAL IMPORT située à Shanghai, pour l'approvisionnement de centrales électriques.

Pour répondre à la nouvelle commande et moderniser son outil de production, ALPHA C a décidé de procéder à de nouveaux investissements.

Pour organiser et gérer certains aspects logistiques liés à son activité, ALPHA C fait appel à un commissionnaire de transport implanté sur la région : LEP INTERNATIONAL.

Vous travaillez au service maritime de la société LEP INTERNATIONAL. On vous confie le dossier « ALPHA C ». Vous devez :

- Préparer le dédouanement des machines outils importées des USA,
- Organiser l'exportation des connecteurs électriques,
- Traiter le litige constaté au port de débarquement,
- Gérer la base de données clients.

DOSSIER 1 : L'IMPORTATION DES MACHINES OUTILS

ALPHA C a décidé de procéder à de nouveaux investissements afin de répondre à la nouvelle commande et moderniser son outil de production.

Ainsi, elle a décidé de remplacer quatre machines outils et d'investir dans deux nouvelles machines outils pour accroître la capacité de production.

Votre responsable vous confie l'organisation de l'importation des six machines outils.

Travail à faire

- 1.1 Calculez le prix du post-acheminement routier Anvers-Dijon.
- 1.2 Présentez dans un tableau la note de valeur.
- 1.3 Présentez dans un tableau la liquidation douanière.
- 1.4 Déterminez le coût d'une machine outil rendu Dijon toutes taxes comprises.
- 1.5 Indiquez les formalités douanières à effectuer pour acheminer les marchandises entre Anvers et Dijon.
- 1.6 Établir la facture adressée par LEP INTERNATIONAL à son client ALPHA C (**Annexe A à rendre avec la copie**).

DOSSIER 2 : L'EXPORTATION DES CONNECTEURS ÉLECTRIQUES

À l'issue d'une prospection sur le marché asiatique, la société ALPHA C a obtenu un important contrat avec la société CHINA NATIONAL TECHNICAL IMPORT, importateur chinois de matériels électroniques.

La société ALPHA C vous confie l'organisation de cette exportation ainsi que son traitement administratif.

Travail à faire

- 2.1 Démontrez que deux conteneurs 40' sont nécessaires pour acheminer les caisses de connecteurs électriques.
- 2.2 Indiquez l'armateur retenu pour cet envoi en respectant l'ensemble des contraintes. Précisez le nom du navire et le port d'embarquement. Justifiez vos choix.
- 2.3 Calculez le prix du pré-acheminement routier jusqu'au port d'embarquement retenu. En déduire le prix reversé à votre affrété.
- 2.4 Calculez le prix du transport maritime.
- 2.5 Déterminez le montant de la prime d'assurance maritime.
- 2.6 Calculez la valeur statistique de l'envoi.
- 2.7 Complétez la couverture du dossier Export n°669541 (**Annexe B à rendre avec la copie**).

DOSSIER 3 : LE TRAITEMENT DU LITIGE

L'exportation des connecteurs électriques se déroule selon les modalités prévues par la société LEP INTERNATIONAL.

Cependant, lors de l'arrivée des marchandises dans le port de Shanghai, le consignataire de la marchandise constate qu'un des deux conteneurs est endommagé.

Une expertise contradictoire est effectuée par le commissaire d'avaries le jour même de l'arrivée du navire.

Vous devez donner une suite à ce litige.

Travail à faire

3-1 Indiquez et justifiez qui est l'ayant-droit de la marchandise.

3-2 Justifiez la responsabilité du transporteur maritime.

3.3 Calculez l'indemnité due par le transporteur maritime en cas de règlement du litige en France.

3.4 Exposez le rôle de l'entreprise LEP INTERNATIONAL dans le processus d'indemnisation.

DOSSIER 4 : LA GESTION DU FICHER CLIENTS

La société LEP INTERNATIONAL organise et gère tout ou partie de la logistique de différentes entreprises, dont Alpha C.

Pour mieux suivre sa clientèle, LEP INTERNATIONAL a mis en place une base de données relationnelles.

Elle vous consulte afin de finaliser les ébauches du schéma conceptuel de données et d'interroger la base.

Travail à faire

4.1 Expliquez, sur l'**annexe C (à rendre avec la copie)**, les cardinalités de l'association UTILISER.

4.2 Écrivez, à partir du schéma relationnel (annexe 12), les requêtes sur l'**annexe D (à rendre avec la copie)**.

La société LEP INTERNATIONAL décide de faire évoluer son système d'information en intégrant la notion de zone géographique. Pour cela elle prendra en compte les règles de gestion en **annexe 11**.

4.3 Complétez le schéma conceptuel en **annexe E (à rendre avec la copie)**.

ANNEXE 1 : LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

<p>ALPHA C FRANCE Route de LONGVIC 21000 DIJON</p> <p>ALPHA C ALLEMAGNE Wiesbaden - Allemagne</p>	<p>Fabricant et exportateur de connecteurs.</p>
<p>LEP INTERNATIONAL Rue Maryse Bastie 21000 DIJON</p>	<p>Commissionnaire de transport. Commissionnaire agréé en douane. Transporteur routier. Transitaire maritime.</p> <p>La société LEP INTERNATIONAL a un réseau de 10 agences en France.</p>
<p>ROUDERR INTERNATIONAL Lincoln avenue 158 Albany, New-York USA</p>	<p>Fabricant de machines outils.</p>
<p>CHINA NATIONAL TECHNICAL IMPORT 234 Shanghai Avenue Beijing CHINA</p>	<p>Entreprise chinoise d'import spécialisée dans la connectique.</p>

ANNEXE 2 : L'IMPORTATION DES MACHINES OUTILS

A. Le contrat de vente

Quantités totales importées : 6 machines outils.

Le prix de vente unitaire : 2900 USD FCA port de New-York (Incoterms CCI version 2010).

B. Le transport maritime

Les dimensions des machines outils nécessitent l'utilisation d'un conteneur 20' pour 2 machines et d'un conteneur 40' pour 4 machines.

LEP INTERNATIONAL confie le transport maritime à différents armateurs selon la provenance. Il refacture cette prestation maritime à ses clients après avoir appliqué une marge selon le tarif ci-dessous :

Prix hors assurance appliqués par LEP INTERNATIONAL à destination du port d'Anvers

Port d'embarquement	20' DRY GP	40'DRY GP
Mexique	900 EUR	1200 EUR
Côte Est USA (New York et Savannah)	560 EUR	740 EUR
Côte Ouest USA (Long Beach)	1200 EUR	1400 EUR
Japon	750 EUR	1150 EUR
Singapour, Hong-Kong, Shanghai	600 EUR	900 EUR

L'assurance des marchandises est de 0,5 % de la valeur CIP majorée de 10 %.

C. Le transit portuaire à Anvers

La rémunération forfaitaire du transitaire portuaire à Anvers est de 350 EUR.

D. Le post-acheminement routier Anvers- Dijon

La société LEP INTERNATIONAL réalise cet acheminement avec ses propres véhicules.

La distance totale est de 570 km, dont 409 km en France.

La vitesse moyenne est de 75 km/h.

Le temps de chargement (temps d'attente inclus) par véhicule et par conteneur est d'une demi-heure.

Le temps de déchargement (temps d'attente inclus) par véhicule et par conteneur est d'une demi-heure.

Les véhicules utilisés sont affectés exclusivement à ce client.

Les coûts d'exploitation estimés à partir de la méthode du CNR sont les suivants :

Tracteur semi-remorque chassis porte-conteneur 40 T

Formulation trinome	En Euros
Coûts kilométriques variables	0,492 €/ km
Coût horaire conducteur (pour 1 heure de temps de service)	20,81 €/ heure
Coût journalier	173,36 €/ jour

Le temps de service pour une journée est de 10 heures.

La société LEP INTERNATIONAL applique une marge de 5 %.

ANNEXE 3 : LE DÉDOUANEMENT À L'IMPORTATION

Le dédouanement est réalisé par LEP INTERNATIONAL à Dijon.

A. Extrait du tarif douanier RITA.

Machines outils

Nomenclature	Droits de douane	Taux	Renvois	Début	Fin
8465101000	TEC	2,7	Néant	01/01/2005	
	TVA	Taux	Codes additionnels	Début	Fin
8465101000	TVO	19,6		01/01/2006	

B. Rémunération du commissionnaire agréé en douane LEP INTERNATIONAL

Montant de la liquidation douanière	Inférieur à 15 000 €	De 15 000 à 40 000 €	Plus de 40 000 €
Terme variable	1 %	1,5 %	3 %
Terme fixe HT	55 EUR		

ANNEXE 4 : LE CONTRAT DE VENTE À L'EXPORTATION

A. La marchandise exportée

La commande concerne des connecteurs électriques destinés au secteur des biens d'équipement professionnels.

B. La facture pro forma

ALPHA C FRANCE
Route de LONGVIC
21000 DIJON
FRANCE

CHINA NATIONAL TECHNICAL IMPORT
234, Shanghai Avenue
Beijing
CHINA

Votre commande : CNTI 00497

DATE	N° FACTURE	CODE CLIENT	N° DOSSIER
29.08	1009	519002	578066052
REPERE	DESIGNATION	QUANTITE	MONTANT HT (CNY)
CE 2YB	Connecteurs électriques (voir selon liste de colisage)	53 caisses	4 479 400
TOTAL FACTURE en CNY Conditions de vente : DAT port de Shanghai, assurance incluse (Incoterm CCI version 2010)			4 479 400

Paiement par crédit documentaire irrévocable et confirmé n°CFRBB 8880515 F

C. La liste de colisage

Les connecteurs électriques sont conditionnés dans 53 caisses réparties comme suit :

Type de caisses	Nombre de caisses	Dimensions unitaires (en cm)	Poids brut unitaire (en kg)
TYP-1	25	110 x 110 x 112	700
TYP-2	11	140 x 110 x 112	720
TYP-3	16	210 x 110 x 112	830
TYP-4	1	140 x 110 x 112	800

D. L'extrait du crédit documentaire

L'embarquement des marchandises doit être réalisé sous référence N° CFRBB 8880515 F DAT SHANGHAI.

Embarquement : port européen au plus tard le 07/09.

Port de destination : SHANGHAI.

Embarquement partiel non autorisé, transbordement autorisé.

Tous les documents doivent être marqués de la référence de ce crédit documentaire.

Ce crédit est soumis aux Règles et Usances Uniformes relatives au crédit documentaire de la Chambre de Commerce Internationale, publication N° 500.

ANNEXE 5 : LES CONDITIONS D'ACHEMINEMENT À L'EXPORT

A. L'organisation de l'acheminement

La commande est empotée à l'usine de ALPHA C à Dijon. Elle est ensuite pré-acheminée par route vers un port d'embarquement européen déterminé par LEP INTERNATIONAL.

La totalité de la commande est prête pour l'expédition à partir du 29/08.
Le délai d'acheminement entre le site de Dijon et le port d'embarquement est de 24 heures.
Le délai d'embarquement à bord du navire est de 24 heures.

B. L'empotage à l'usine de Dijon

Les conteneurs disponibles

	20' DRY	40' DRY	45' DRY High Cube
Longueur utile	5,89 m	12,01 m	13,58 m
Largeur utile	2,33 m	2,33 m	2,33 m
Hauteur utile	2,38 m	2,38 m	2,69 m
Charge utile	21 727 kg	26 780 kg	28 390 kg
Quantité	6	8	6
N° des conteneurs	GEL 232820 à 232826	GEL 827238 à 827246	GEL 942115 à 942121

Les contraintes d'empotage

Les caisses de connecteurs électriques sont empotées dans des conteneurs 40'.
Les caisses sont gerbables, mais elles doivent rester «debout».

C. Le pré-acheminement routier

LEP INTERNATIONAL confie à son affrété habituel, les transports PEYRAUD, le pré-acheminement à destination du port maritime retenu.

Distancier

Au départ de Dijon

Destinations	Kilométrage total	Dont en France
ALGESIRAS	1 947	670
ANVERS	570	409
BARCELONE	830	670
BREMERHAVEN	920	306
LE HAVRE	506	506
MARSEILLE	506	506
ROTTERDAM	678	306

Prix de vente

Le prix négocié entre ALPHA C et LEP INTERNATIONAL est de 1,35 EUR par kilomètre et par véhicule.

LEP INTERNATIONAL applique une marge de 12 % sur le prix de vente négocié.

D. Le transport maritime

La société LEP INTERNATIONAL travaille avec des armateurs différents selon le port d'embarquement :

- l'armateur DBK au départ du port de Marseille ;
- l'armateur CMA-CGM au départ des ports d'Algésiras, d'Anvers, de Barcelone et de Bremerhaven ;
- l'armateur AGEKO au départ des ports du Havre et de Rotterdam.

ANNEXE 6 : LES EXTRAITS DES CALENDRIERS MARITIMES**A. L'extrait du calendrier DBK au départ de Marseille**

Navires à destination de : ASIE DU SUD EST

Port de destination : SHANGHAI

NAVIRES	DATES Départ	PORT DE DÉPART	DATES Arrivée	PORT D'ARRIVÉE
1 - DA HE	09/07	MARSEILLE	02/08	SHANGHAI
2 - AN HE	11/07	MARSEILLE	09/08	SHANGHAI
3 - NEPTUNE TOPAZ	15/07	MARSEILLE	10/08	SHANGHAI
4 - SPLENDOR RIVER	16/07	MARSEILLE	15/08	SHANGHAI
5 - NEPTUNE ZIRCON	18/07	MARSEILLE	17/08	SHANGHAI
6 - RAINBOW BRIDGE	25/07	MARSEILLE	24/08	SHANGHAI
7 - MANHATTAN BRIDGE	01/08	MARSEILLE	31/08	SHANGHAI
8 - AMBASSADOR BRIDGE	08/08	MARSEILLE	07/09	SHANGHAI
9 - DBK FRIENDSHIP	15/08	MARSEILLE	14/09	SHANGHAI
10- NEPTUNE RUBY	22/08	MARSEILLE	21/09	SHANGHAI
11 - DBK FAITH	29/08	MARSEILLE	28/09	SHANGHAI
12 - NEPTUNE ZIRCON	12/09	MARSEILLE	12/10	SHANGHAI
13 - RAINBOW BRIDGE	19/09	MARSEILLE	19/10	SHANGHAI
14 - MANHATTAN BRIDGE	26/09	MARSEILLE	26/10	SHANGHAI
15 - AMBASSADOR BRIDGE	03/10	MARSEILLE	02/11	SHANGHAI
16 - DBK FRIENDSHIP	10/10	MARSEILLE	09/11	SHANGHAI
17 - NEPTUNE RUBY	17/10	MARSEILLE	16/11	SHANGHAI
18 - DBK FAITH	24/10	MARSEILLE	23/11	SHANGHAI
19 - NEPTUNE TOPAZ	31/10	MARSEILLE	30/11	SHANGHAI
20 - NEPTUNE ZIRCON	07/11	MARSEILLE	07/12	SHANGHAI

ANNEXE 6 : LES EXTRAITS DES CALENDRIERS MARITIMES (suite)

B. L'extrait du calendrier CMA-CGM

Service Europe - Asia Line

Ports directs	NAVIRES			
	ND AMERICA	CMA PASTEUR	VILLE DE LYRA	CMA RACINE
ALGESIRAS	02/10
ANVERS	06/09	06/10
BARCELONE	...	02/09
BREMERHAVEN	30/08
DAMIETTE	...	06/09	14/09	...
HONG-KONG	06/10	...
DJAKARTA	06/12
KAOSHIUNG	12/10	...
PUSAN	29/09

CMA-CGM propose à ses clients des services de feeding à partir des ports suivants :

- Hong-Kong à destination des ports chinois,
- Jakarta à destination des ports indiens.

Services de Feeding - Extrait des Transit Times

FEEDERING Au départ de Hong-Kong		FEEDERING Au départ de Djakarta	
DESTINATION	DURÉE (en jours)	DESTINATION	DURÉE (en jours)
DAILIEN	5	CALCUTTA	10
XIAMEN	2	MADRAS	7
QINGDAO	5	TUTICORIN	7
SHANGHAI	4	COCHIN	7
FUZHOU	3	BOMBAY	9

ANNEXE 6 : LES EXTRAITS DES CALENDRIERS MARITIMES (suite)

C. L'extrait du calendrier AGECO

EXTRÊME ORIENT - Service Eastbound

DÉPARTS	NAVIRES			
	CHALLENGER 310 E	PIONEER 309 E	FRONTIER 311 E	FREEDOM 314 E
LE HAVRE	30/08	08/09	15/09	22/09
ROTTERDAM	08/09	14/09	21/09	28/09
HONG-KONG	26/09	02/10	09/10	16/10
SHANGHAI	29/09	05/10	12/10	19/10

EXTRÊME ORIENT - Service Westbound

DÉPARTS	NAVIRES			
	GILLER 420 E	FLYEER 429 E	CENTURY 421 E	LIBERTY 424 E
SHANGHAI	31/08	07/09	14/09	21/09
HONG-KONG	03/08	10/09	17/09	24/09
LE HAVRE	23/09	30/09	07/10	14/10
ROTTERDAM	26/09	03/10	10/10	17/10

ANNEXE 7 : LE PRIX DU TRANSPORT MARITIME

Les tarifs appliqués par l'armement maritime retenu sont les suivants :

Liner-term depuis «bord» port européen jusqu'à «quai» port asiatique

	Marchandises conteneurisées	Marchandises en conventionnel
Fret maritime de base	1350 USD par EVP	60 USD par Unité Payante

Surcharges			
Marchandises conteneurisées		Marchandises en conventionnel	
THC à l'embarquement	160 EUR par conteneur	PLTC à l'embarquement	10 EUR par Unité Payante
BAF (Bunker Adjustment Factor)	8 % sur fret de base	BAF (Bunker Adjustment Factor)	8 % sur fret de base
CAF (Currency Adjustment Factor)	7 % sur fret de base	CAF (Currency Adjustment Factor)	7 % sur fret de base

ANNEXE 8 : L'ASSURANCE TRANSPORT MARITIME

A. Les conditions générales d'assurance (Extraits)

(...)

« Les taux s'entendent aux conditions tous risques, vol, pillage, disparition sans franchise, de magasin à magasin, à l'exclusion des risques de guerre..... »

(...)

Codification des marchandises :

Codes 1 et 4 : Marchandises ordinaires

Codes 2 et 5 : Marchandises fragiles et liquides non alimentaires

Code 3 : Liquides alimentaires

(...)

Sont considérées comme fragiles les marchandises suivantes :

- Confection, bonneterie, tapisserie, maroquinerie
- Parfumerie, cosmétiques, produits pharmaceutiques
- Horlogerie, électroménager, matériel médical, matériel photographique, matériel audio-visuel, matériel informatique et bureautique, instrument de musique
- Librairie, papeterie
- Mobilier bois
- Appareillage et équipement sanitaire (faïence et céramique)

Marchandises devant faire l'objet d'une demande de cotation :

- Vitrierie, miroiterie
- Céramique, cristallerie, porcelaine, faïence, poterie, marbres
- Denrées périssables
- Ciment, chaux
- Matières premières en vrac
- Œuvres d'art et valeurs

(...)

Base de calcul :

La prime d'assurance est calculée sur la base de la valeur DAT port de débarquement augmentée de 10 %.

Transbordement :

La compagnie d'assurance applique une majoration en cas de transbordement.

ANNEXE 8 : L'ASSURANCE TRANSPORT MARITIME (suite)

B. Les taux d'assurance applicables au départ d'Europe (extraits)

Taux d'assurance applicables sur les marchandises transportées par voie maritime au départ d'Europe en cas de transport direct

	EN %	CONVENTIONNEL / GROUPAGE			CONTENEUR	
		1	2	3	4	5
À DESTINATION DE	EUROPE					
	EUROPE DU NORD	0,15	0,25	0,50	0,125	0,175
	EUROPE DU SUD	0,20	0,30	0,60	0,15	0,20
	AMÉRIQUE					
	NORD	0,175	0,25	0,50	0,15	0,20
	CENTRALE	0,35	0,45	0,60	0,25	0,35
	SUD	0,45	0,55	0,80	0,40	0,45
	ASIE					
	PROCHE ET MOYEN ORIENT	0,35	0,45	0,60	0,25	0,35
	INDE ET CHINE	0,45	0,55	0,80	0,35	0,45
	AUTRES PAYS	0,25	0,35	0,50	0,25	0,35
	AFRIQUE					
	MAGHREB	0,20	0,35	0,60	0,20	0,25
	EGYPTE ET LIBYE	0,35	0,50	0,80	0,30	0,40
	AFRIQUE DU SUD	0,25	0,35	0,50	0,25	0,35
	AUTRES PAYS	0,40	0,60	0,80	0,35	0,50
	OCÉANIE					
	AUSTRALIE ET NOUVELLE ZÉLANDE	0,35	0,45	0,60	0,30	0,40
	AUTRES PAYS	0,45	0,55	0,65	0,35	0,45

Majoration en cas de transbordement (extrait)

En cas de transbordement, la compagnie d'assurance ajoute une majoration de 25 % sur la prime applicable en cas de transport direct.

ANNEXE 9 : LE TRAITEMENT DU LITIGE

A. Extraits du rapport d'expertise

Rapport d'expertise n°794/27 établi par Monsieur SOU YU, commissaire d'avaries.
Inspection effectuée au quai N°357 du bassin de SHANGHAI le jour de l'arrivée du navire.
Rapport établi en exécution d'une mission confiée par CHINA NATIONAL TECHNICAL IMPORT.

PERSONNES PRESENTES :

- le représentant de la compagnie maritime,
- le représentant du consignataire de la marchandise.

MARCHANDISES :

53 caisses de connecteurs électriques chargées dans deux conteneurs 40' n° ISO 827218 et ISO 444123.
Transport effectué sous connaissement de transport combiné n°451 223. Le connaissement est net de réserves et comporte la mention « on board ».

ÉVÈNEMENT :

À l'arrivée des marchandises au port, les manutentionnaires constatent qu'un conteneur est endommagé.

CONSTATATION, CAUSES ET CIRCONSTANCES DU SINISTRE :

À notre arrivée au quai n° 357 du bassin de Shanghai, nous avons constaté que la porte du conteneur n° ISO 827238 a été forcée. Six caisses de connecteurs électriques marquées TYP 2 sur les onze caisses chargées ont disparu.
Aucune réserve n'a été émise sur le connaissement au port d'embarquement.

MONTANT DES PERTES :

Elles sont évaluées à partir de la valeur des marchandises à leur arrivée au port de débarquement (CIF Shanghai, Incoterms CCI version 2010), soit 506 000 CNY.

B. Informations concernant le traitement du litige

Le contrat de transport maritime est soumis à la convention de Bruxelles amendée par le protocole de 1979.

C. Extrait de la convention de Bruxelles amendée par le protocole de 1979

Article 4 –

(...)

5. (article modifié en 1979) «À moins que la nature et la valeur des marchandises n'aient été déclarées par le chargeur avant leur embarquement et que cette déclaration ait été insérée dans le connaissement, le transporteur, comme le navire, ne seront en aucun cas responsables des pertes ou dommages des marchandises ou concernant celles-ci pour une somme supérieure à 666,67 unités de compte par colis ou unité, ou 2 unités de compte par kilogramme de poids brut de marchandises perdues ou endommagées, la limite la plus élevée étant applicable. »

ANNEXE 10 : LES TAUX DE CHANGE

1 EUR = 1,3807 USD (dollar américain)
1 EUR = 8,826 CNY (yuan chinois)
1 DTS (Droit de Tirage Spécial)= 1,1404 EUR

ANNEXE 11 : LES RÈGLES DE GESTION CONCERNANT LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Pour la création du modèle, certains choix ont été opérés tels que :

Un service s'occupe d'une seule zone géographique (Asie , U.S.A....).
On désire mémoriser le numéro et le nom de la zone.
Par contre, une zone peut être gérée par plusieurs services (import, export).

ANNEXE 12 : LE SCHÉMA RELATIONNEL

MODE DE TRANSPORT(CodeMTrt, LibelléMTrpt)
UTILISER(#CodeMTrt, #NumCl,)
CLIENT(NumCl, NomCl, AdresseRueCl, AdresseVilleCl, AdresseCPCl, AdresseMailCl, TelCl,
#NumSal)
POSSEDER(NumCl #, NumAct#, Année#, chiffre d'affaires)
ACTIVITE(NumAct, LibelléAct)
ANNEE(Année)
SALARIE CONTACT(NumSal, NomSal, PrénomSal, #NumServ)
SERVICE(NumServ, DesignationServ)

ANNEXE A : La facture du commissionnaire LEP INTERNATIONAL (à rendre avec la copie)

Références à rappeler			DOIT
Code client	N° facture	N° dossier	
EXPÉDITEUR :			
DESTINATAIRE :			
DOSSIER DOUANE	POIDS BRUT TOTAL	VALEUR FACTURE	
NOMBRE ET NATURE DES COLIS - DÉSIGNATION DES MARCHANDISES			
		TAXABLE	NON TAXABLE
A- SOMMES ACQUITTÉES À L'ADMINISTRATION DES DOUANES			
001 Droits de douane			
006 Autres taxes			
009 TVA			
B - SOMMES ACQUITTÉES À D'AUTRES ADMINISTRATIONS			
100			
C - HONORAIRES ET FRAIS DE COMMISSIONNAIRE EN DOUANE			
201- Honoraires d'agréé en douane			
202- Crédit d'enlèvement			
203- Avance de fonds			
205- Présentation et manutention en douane			
208- Traitement informatique du dédouanement			
D - FRAIS AFFÉRENTS AU TRANSPORT			
310- Commission de transit			
320- Frais de dossier			
350- Frais d'assurance			
360- Frais suivis en remboursement ou débours			
370- Frais financiers			
390- Autres frais			
401- Prix du transport	de	à	
	de	à	
601- Frais de débarquement/déchargement			
604- Frais de magasinage/d'entreposage			
614- Manutention			
903- Camionnage, livraison/enlèvement à domicile			
Sous-totaux			

	Total HT	
RÉGLEMENT :	TVA à 19,6 %	
PJ :	Net à payer	

: ne pas compléter

ANNEXE B : DOSSIER EXPORT N° 669541 (à rendre avec la copie)

Exportateur	Destinataire				
TRANSPORT MARITIME			PRÉACHEMINEMENT		
Compagnie :			Nom de l'affrété :		
Navire :			Nombre de véhicules :		
Prix facturé au client :			Coût de l'affrètement :		
			Prix de vente facturé au client :		
Incoterm :					
Valeur facture :					
Code TARIC : 85 36 70 00 00					
Renseignements complémentaires :					
Marques et numéros	Quantité	Type	Description de la marchandise	Poids brut	Volume
Valeur statistique :					
<u>Documents à joindre :</u>		Autres :			
Facture commerciale		<input type="checkbox"/>			
Liste de colisage					
Certificat d'origine Form A					
EUR1					
ATR					
BL					
Document de transit					
Lettre de voiture					

ANNEXE E : Modèle conceptuel de données (à rendre avec la copie)

